

ans par exemple, et pour cela on réserve une pièce, qu'on ne fancherait jamais pour fourrage en première coupe; c'est le moyen d'avoir de la graine de luzerne de qualité supérieure et abondamment. La graine récoltée sur une luzernière à détruire, comme cela se pratique quelquefois, ne peut manquer d'être mêlée avec celle des plantes qui y croissent toujours, et dont il est fort difficile de les séparer; or, on conçoit quels sont les inconvénients qui sont la suite de cette circonstance.

Les gousses de la luzerne, s'ouvrant difficilement, on n'a pas à craindre que ses graines se perdent, on retardant la coupe de celle qui est mûre; en conséquence, il faut la laisser mûrir avec excès, et on peut choisir, sans inconvénient le moment le plus opportun pour la fancher; cependant, il est bon de ne pas retarder l'époque de cette opération, afin de tirer quelque profit du regain, qu'on peut encore espérer, et de ne pas laisser la graine se porter dans un grenier, et y rester jusqu'à ce que l'époque de la semer soit près d'arriver, parce qu'elle s'améliore d'abord, et ensuite se conserve mieux dans sa gousse qu'en dehors. C'est pas une chose facile que de la battre de manière à n'en pas perdre; mais on y parvient, avec du temps et de la persévérance.

Une plante, qu'on appelle la *cuscuta*, cause de grandes pertes à ceux qui cultivent la luzerne; elle s'attache à la graine de luzerne. Il faut bien frotter celle-ci, afin que la graine parasite s'en détache.

Dans nos climats, on doit toujours semer la graine de luzerne au printemps, dans un blé ou une orge, qui auront succédé à une récolte sarclée, sur un sol profondément ameubli.

L'époque des semailles doit se faire dans la dernière quinzaine de mai; c'est à peu près le temps où on n'a pas à craindre l'effet de gelées, car une gelée un peu forte détruit complètement toute luzerne qui lève; par ce retard encore, les mauvaises herbes peuvent se développer, avant les semailles de la luzerne et être détruites par les travaux de préparation.

Il est plus avantageux de semer la luzerne un peu clair que trop épais, parce que l'influence de la première année des plantes agit sur toute leur vie; c'est à dire que celles qui ont alors souffert ne sont jamais aussi belles que celles qui ont été en liberté. La quantité de semences à répandre dépend de la nature du sol et de celle du climat; nous ne pouvons l'indiquer d'une manière rigoureuse. On peut la semer, en moyenne, en raison de quinze livres par arpent.

Lorsqu'on sème la luzerne dans une céréale, celle-ci doit être semée très clair, environ la moitié de la proportion que l'on répand généralement; et cela, afin de favoriser la végétation de la luzerne seule; il est vrai qu'on perdrait ainsi une année de production; mais on y gagnera sur la production de la prairie artificielle, car celle-ci deviendra, plus vigoureuse, poussera de plus longues racines, avant les gelées de l'automne, et sera plus capable de résister aux accidents de l'hiver.

Dès que la graine de luzerne est semée, il faut l'enterrer avec une herse légère, armée de branches d'épines, et de manière à perfectionner le nivellement déjà donné au sol. Elle doit être recouverte, mais veut l'être suffisamment, de sorte que cette opération ne doit être faite que par des hommes exercés.

Lorsque la terre est trempée et que le temps est chaud, la graine ne tarde pas à lever; le plant fait d'abord peu de progrès, cependant il ne faut pas s'en inquiéter. Quelques

auteurs prescrivent de le sarcler; mais c'est une opération généralement superflue; il saura bien, l'année suivante, lorsqu'il aura acquis de la force, étouffer toutes les plantes qui se trouveraient dans ses intervalles; seulement s'il se présentait de trop grandes plantes, il faudra l'en débarrasser par le moyen de la houe.

(A continuer.)

## REVUE DE LA SEMAINE

La guerre que font au *Libéralisme* de toutes nuances les journaux fidèles aux traditions Lafontaine-Baldwin et MacDonald-Cartier nous fait espérer que leurs chefs actuels veulent faire mieux que leurs devanciers, et qu'ils repoussent toute idée et toute mesure tant soit peu entachées des couleurs libérales. Les catholiques ne peuvent qu'applaudir à ces bonnes intentions. Mais pourquoi le parti, que ces chefs représentent, ne change-t-il pas tout de suite son nom de *libéral conservateur* en celui de *conservateur* tout court?

Nous n'avons pas l'intention de prendre une part active dans la discussion ardente qui vient de s'élever dans la presse sur ces importantes matières; nous nous bornons, à peu près, à espérer que la lumière jaillira du choc des esprits et que les volontés sont déterminées à marcher dans la voie qui aura été démontrée la meilleure.

Pour les catholiques, il n'y a guère qu'une exposition claire et franche à leur présenter. Comme catholiques, en effet, ils croient à l'infailibilité du Souverain Pontife. Or, dès qu'ils apprendront que le Pape a condamné toutes les espèces de *libéralisme*, ils devront avoir la volonté comme le devoir de faire opposition au *libéralisme* envers et contre tout, dans les hommes comme dans les choses.

Il est une étude sur le *libéralisme* dont nous avons déjà dit un mot à nos lecteurs, dans notre numéro du 18 février à propos des écoles du Nouveau Brunswick: c'est le résumé des conférences ecclésiastiques de Novara, en France, fait par Mgr de Ladoue, savant prêtre préparé à ce travail par de longues études sur les erreurs contemporaines. Ce résumé contient des réponses nettes et catégoriques aux questions suivantes:

- 1<sup>o</sup> Du *libéralisme* considéré dans son principe;
  - 2<sup>o</sup> Du *libéralisme* dans ses rapports avec la constitution de l'Eglise;
  - 3<sup>o</sup> Du *libéralisme* dans ses rapports avec l'enseignement.
- De cette troisième thèse nous avons extrait ce qui se rapporte à l'école primaire pour montrer ce qu'est l'école d'après le droit naturel et d'après le droit chrétien.

Aujourd'hui, pour fournir à nos lecteurs catholiques une doctrine nette et sûre, qui soit pour eux une armure impénétrable à toutes les flèches libérales, nous leur offrons les réponses aux deux premières questions; nous ne sachons pas qu'elles aient encore été publiées au Canada.

Et d'abord à propos du *LIBÉRALISME CATHOLIQUE* CONSIDÉRÉ DANS SON PRINCIPE, on demande ce qu'est le *libéralisme*.

La réponse à cette question offre de grandes difficultés. Cette difficulté provient de ce que le *libéralisme* n'est pas une erreur unique, mais une variété presque infinie d'opinions vagues et incertaines, lesquelles cependant s'appuient toutes sur la même base ruineuse et fautive. C'est ce que, dans l'idiome contemporain, on est convenu d'appeler les *idées modernes* (III). Autre difficulté; le *libéralisme* est un Protée qui change perpétuellement de forme, sui-